



Conseil économique et social

Distr. générale
17 novembre 2011
Français
Original: anglais

Commission économique pour l'Europe

Comité du commerce

Centre pour la facilitation du commerce et les transactions électroniques

Dix-huitième session

Genève, 15-17 février 2012

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

Ordre du jour provisoire annoté de la dix-huitième session^{1, 2}

Qui s'ouvrira au Palais des Nations à Genève, le mercredi 15 février 2012, à 10 heures

I. Ordre du jour provisoire

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Questions découlant des travaux menés depuis la dix-septième session.
3. Aperçu du Bureau de la Plénière sur les faits nouveaux.
4. Rapports des rapporteurs.
5. Recommandations et normes du CEFACT-ONU.
6. Structure, mandat, cahier des charges et procédures du CEFACT-ONU.
7. Orientation stratégique.

¹ Dans un souci d'économie, les délégations sont priées de bien vouloir se rendre à la session munies de leurs exemplaires des documents car ceux-ci ne sont plus distribués en salle. Avant la session, les documents peuvent être téléchargés à partir du site Internet de la CEE (<http://www.unece.org/index.php?id=26132>). Pendant la session, les documents officiels peuvent être obtenus auprès de la Section de la distribution des documents (salle C.337, 3^e étage, Palais des Nations).

² Les représentants sont invités à remplir la formule d'inscription disponible sur le site Internet de la CEE (<http://www.unece.org/cefact>) et à la retourner au secrétariat de la CEE, le 31 janvier au plus tard, par courrier électronique (amelia.dellefoglio@unece.org) ou par télécopie (+41 22 917 0629). À leur arrivée au Palais des Nations, ils doivent obtenir un badge à la Section de la sécurité et de la sûreté située à l'entrée portail de Pregny (14, avenue de la Paix). En cas de difficulté, prière de se mettre en contact avec le secrétariat par téléphone (poste 73254). Pour obtenir le plan du Palais des Nations et d'autres renseignements utiles, voir la page Web <http://www.unece.org/meetings/practical.htm>.

8. Défis à relever concernant la facilitation du commerce et le commerce électronique: perspectives et réalités en matière de collaboration entre secteur public et secteur privé.
9. Programme de travail et prochaines étapes.
10. Questions diverses.
11. Élection du Président.
12. Adoption des décisions et du projet de rapport de la dix-huitième session.

II. Annotations

Ouverture

Le Bureau a établi l'ordre du jour provisoire et le calendrier des travaux de la dix-huitième session du Centre pour la facilitation du commerce et les transactions électroniques de l'ONU (CEFACT-ONU), en consultation avec le secrétariat, en se fondant sur les décisions et le programme de travail adoptés à la dix-septième session. Des services d'interprétation simultanée (en anglais/français/russe) seront fournis à chaque séance.

La session sera ouverte par le Secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Europe (CEE).

Point 1. Adoption de l'ordre du jour

| <i>Titre du document</i> | <i>Cote du document</i> | |
|--------------------------|---------------------------|---------------|
| Projet d'ordre du jour | ECE/TRADE/C/CEFACT/2012/1 | Pour décision |

Conformément au Règlement intérieur de la CEE, le premier point inscrit à l'ordre du jour provisoire est l'adoption de l'ordre du jour.

Le Président, avec l'assistance du secrétariat, examinera le projet d'ordre du jour (ECE/TRADE/C/CEFACT/2012/1) et informera la Plénière de toute modification proposée, concernant par exemple les points de l'ordre du jour, la documentation et le calendrier. Il invitera la Plénière à discuter de toute question qu'elle souhaite soulever au sujet de l'ordre du jour, puis lui demandera d'adopter l'ordre du jour.

Point 2. Questions découlant des travaux menés depuis la dix-septième session

| <i>Titre du document</i> | <i>Cote du document</i> | |
|---------------------------------|---------------------------|------------------|
| Questions découlant des travaux | ECE/TRADE/C/CEFACT/2012/2 | Pour information |

Le secrétariat et le Bureau de la Plénière rendront compte des questions découlant des travaux que le Bureau du Comité du commerce et le Comité exécutif de la CEE ont menés depuis la dix-septième session. Les délégations auront l'occasion d'examiner les questions soulevées et de procéder à un échange de vues.

Point 3. Aperçu du Bureau de la Plénière sur les faits nouveaux

| <i>Titre du document</i> | <i>Cote du document</i> | |
|---|---------------------------|------------------|
| Aperçu du Bureau sur les faits nouveaux | ECE/TRADE/C/CEFACT/2012/3 | Pour information |

Le Bureau de la Plénière donnera un aperçu des faits nouveaux survenus depuis la session précédente, préparant ainsi le terrain pour l'examen des divers thèmes durant la réunion. Les délégations auront l'occasion d'examiner les questions soulevées et de procéder à un échange de vues.

Point 4. Rapports des rapporteurs

| <i>Titre du document</i> | <i>Cote du document</i> | |
|---|---------------------------|--------------------------|
| Rapport du Rapporteur pour l'Afrique | ECE/TRADE/C/CEFACT/2012/4 | Pour «décision de noter» |
| Rapport du Rapporteur pour l'Asie et le Pacifique | ECE/TRADE/C/CEFACT/2012/5 | Pour «décision de noter» |

Les rapporteurs régionaux rendront compte des activités menées depuis la session précédente. Les délégations auront l'occasion d'examiner les questions soulevées et de procéder à un échange de vues.

Point 5. Recommandations et normes du CEFACT-ONU

| <i>Titre du document</i> | <i>Cote du document</i> | |
|---|----------------------------------|--------------------------|
| Révision 9 de la Recommandation n° 23 Code du prix du fret (FCC) | ECE/TRADE/C/CEFACT/2012/6 | Pour approbation |
| Version révisée de la méthode de modélisation du CEFACT-ONU (UMM) | ECE/TRADE/C/CEFACT/2012/7 | Pour «décision de noter» |
| Projet de Recommandation n° 37 relative à l'interopérabilité des preuves numériques signées | ECE/TRADE/C/CEFACT/2010/14/Rev.1 | Pour information |
| Note explicative relative au projet de Recommandation n° 37 | ECE/TRADE/C/CEFACT/2012/8 | Pour discussion |

La Plénière sera saisie, pour approbation, de la recommandation révisée suivante: Recommandation n° 23, Code du prix du fret (ECE/TRADE/C/CEFACT/2012/6).

Dans le cadre de la réorganisation en cours du CEFACT-ONU, la Plénière sera également priée de transférer le droit d'approuver les listes de codes de l'ancien Groupe de gestion du contenu de l'information (ICG) au Bureau.

La Plénière sera saisie, pour qu'elle en prenne note, des normes révisées suivantes:

Révision 2.0 de la méthode de modélisation du CEFACT-ONU (UMM) (ECE/TRADE/C/CEFACT/2012/7);

Révisions 11A et 11B de l'EDIFACT-ONU (<http://www.unece.org/cefact/edifact/welcome.html>);

Révisions 2011-1 et 2011-2 du LOCODE-ONU (<http://www.unece.org/cefact/locode/welcome.html>).

La Plénière sera saisie, pour discussion, d'une note explicative du Bureau (ECE/TRADE/C/CEFACT/2012/8) décrivant l'état actuel de la Recommandation n° 37 de la CEE:

Projet de Recommandation n° 37 relative à l'interopérabilité des preuves numériques signées (ECE/TRADE/C/CEFACT/2010/14/Rev.1).

Point 6. Structure, mandat, cahier des charges et procédures du CEFACT-ONU

| <i>Titre du document</i> | <i>Cote du document</i> | |
|---|--|-------------------------------|
| Aperçu et justification de la nouvelle structure du CEFACT-ONU | ECE/TRADE/C/CEFACT/2012/9 | Pour discussion |
| Structure, mandat, cahier des charges et procédures du CEFACT-ONU | ECE/TRADE/C/CEFACT/2010/15/Rev.3 | Pour approbation |
| Procédure d'approbation intersessions CEFACT-ONU | ECE/TRADE/C/CEFACT/2010/15/Rev.3/Add.1 | Pour «décision de noter» |
| Version révisée du Règlement intérieur du Bureau du CEFACT-ONU | ECE/TRADE/C/CEFACT/2010/17/Rev.3 | Pour approbation |
| Version révisée du Processus d'élaboration ouvert | ECE/TRADE/C/CEFACT/2010/24/Rev.2 | Pour approbation |
| Politique actualisée en matière de droits de propriété intellectuelle | ECE/TRADE/C/CEFACT/2010/20/Rev.1 | Pour approbation ³ |
| Résumé actualisé de la politique en matière de droits de propriété intellectuelle | ECE/TRADE/C/CEFACT/2010/20/Rev.1/Add.1 | Pour «décision de noter» |

Le Bureau fera le point sur les documents relatifs aux procédures soumis à l'examen et à l'approbation de la Plénière. Les délégations auront l'occasion d'examiner les questions soulevées et de procéder à un échange de vues.

³ La Plénière sera priée d'approuver les modifications apportées au texte comme il a été discuté et noté à la dix-septième session.

Point 7. Orientation stratégique

| <i>Titre du document</i> | <i>Cote du document</i> | |
|---------------------------------------|----------------------------|-----------------|
| Orientation stratégique du CEFACT-ONU | ECE/TRADE/C/CEFACT/2012/10 | Pour discussion |

Le Bureau présentera, au titre de ce point de l'ordre du jour et, le cas échéant, au titre du point 8, un aperçu des grands thèmes à examiner en ce qui concerne l'orientation stratégique du CEFACT-ONU. Les délégations auront l'occasion d'examiner les questions soulevées et de procéder à un échange de vues.

Point 8. Défis à relever concernant la facilitation du commerce et le commerce électronique: perspectives et réalités en matière de collaboration entre secteur public et secteur privé

| <i>Titre du document</i> | <i>Cote du document</i> | |
|---|--------------------------------|------------------|
| Éléments de discussion pour les tables rondes | ECE/TRADE/C/CEFACT/2012/MISC.1 | Pour information |

Afin que l'orientation stratégique et le programme de travail soient axés sur les besoins prioritaires des autorités gouvernementales et du secteur privé, le Bureau a invité des intervenants à venir discuter des défis à relever concernant la facilitation du commerce et le commerce électronique, ainsi que des perspectives et réalités en matière de collaboration entre secteur public et secteur privé. Trois tables rondes auront pour but de faire ressortir différents éclairages de cette question:

Table ronde A: Vues des gouvernements et des institutions nationales, régionales et internationales;

Table ronde B: Vues du secteur privé et des organisations participant à l'élaboration des normes;

Table ronde C: Défis prioritaires à l'échelon mondial pour l'élaboration de recommandations à l'intention des gouvernements et la mise en place de normes.

Des éléments de discussion pour les tables rondes (ECE/TRADE/C/CEFACT/2012/MISC.1) seront distribués en anglais en séance plénière.

Point 9. Programme de travail et prochaines étapes

| <i>Titre du document</i> | <i>Cote du document</i> | |
|--|----------------------------|---------------|
| Projet de programme de travail 2012-2013 | ECE/TRADE/C/CEFACT/2012/11 | Pour décision |

Le Bureau présentera, pour examen et approbation par la Plénière, le projet de programme de travail 2012-2013 (ECE/TRADE/C/CEFACT/2012/11), qui a été élaboré dans le contexte de l'orientation stratégique envisagée pour le CEFACT-ONU et des prochaines mesures concrètes à prendre. Au titre de ce point de l'ordre du jour, les délégations pourront aussi examiner l'état d'avancement des réalisations prévues dans le

programme de travail 2011-2012. Elles auront également l'occasion d'examiner les questions soulevées et de procéder à un échange de vues, en particulier à la lumière des discussions tenues au titre du point 8 de l'ordre du jour.

Point 10. Questions diverses

Les délégations seront invitées à débattre d'autres questions qui n'auront pas été abordées précédemment.

Point 11. Élection du Président

Les délégations éliront le Président du CEFACT-ONU pour la période 2012-2013.

Point 12. Adoption des décisions et du projet de rapport de la dix-huitième session

| <i>Titre du document</i> | <i>Cote du document</i> | |
|--|----------------------------------|---------------|
| Projet de rapport de la dix-huitième session | ECE/TRADE/C/CEFACT/2012/CRP.1-10 | Pour décision |

Les délégations seront invitées à adopter les décisions et le projet de rapport.

Clôture

III. Calendrier provisoire

| <i>Date et horaire prévu</i> | <i>Point de l'ordre du jour</i> | <i>Présenté par</i> |
|------------------------------|---|-------------------------------|
| Mercredi 15 février | | |
| 10 h 00-10 h 10 | Ouverture. | Secrétaire exécutif de la CEE |
| 10 h 10-10 h 20 | Point 1: Adoption de l'ordre du jour. | Président |
| 10 h 20-10 h 40 | Point 2: Questions découlant des travaux menés depuis la dix-septième session. | Secrétariat et Bureau |
| 10 h 40-11 h 30 | Point 3: Aperçu du Bureau de la Plénière sur les faits nouveaux. | Bureau |
| | Point 4: Rapports des rapporteurs. | Rapporteurs |
| 11 h 30-13 h 00 | Point 5: Recommandations et normes du CEFACT-ONU. | Bureau |
| 15 h 00-17 h 00 | Point 6: Structure, mandat, cahier des charges et procédures du CEFACT-ONU. | Bureau |
| 17 h 00-18 h 00 | Point 7: Orientation stratégique. | Bureau |

| <i>Date et horaire prévu</i> | <i>Point de l'ordre du jour</i> | <i>Présenté par</i> |
|------------------------------|---|---------------------|
| Jedi 16 février | | |
| 10 h 00-13 h 00 | Point 8: Défis à relever concernant la facilitation du commerce et le commerce électronique: perspectives et réalités en matière de collaboration entre secteur public et secteur privé. | Bureau et invités |
| 15 h 00-18 h 00 | | |
| | <ul style="list-style-type: none"> • Table ronde A: Vues des gouvernements et des institutions nationales, régionales et internationales. • Table ronde B: Vues du secteur privé et des organisations participant à l'élaboration des normes. • Table ronde C: Défis prioritaires à l'échelon mondial pour l'élaboration de recommandations à l'intention des gouvernements et la mise en place de normes. | |
| Vendredi 17 février | | |
| | | |
| 10 h 00-12 h 00 | Point 9: Programme de travail et prochaines étapes. | Bureau |
| 12 h 00-13 h 00 | Point 10: Questions diverses. | Bureau |
| | Point 11: Élection du Président. | Secrétariat |
| 15 h 00-18 h 00 | Point 12: Adoption des décisions et du projet de rapport de la dix-huitième session. | Bureau |
| | Clôture. | Président |